



Conseil de sécurité

Débat ouvert

Consolidation et pérennisation de la paix : diversité, édification de l'État et recherche de la paix

New York, le 12 octobre 2021

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse tient à remercier le Kenya pour l'organisation de ce débat et les intervenantes et intervenants pour leurs contributions.

Comme plusieurs d'entre eux l'ont déjà évoqué, les questions de consolidation et de pérennisation de la paix ne sont pas seulement liées aux situations des pays en conflit, dont le Conseil de sécurité traite, mais sont une tâche permanente pour tous les états.

Comme la philosophe genevoise Jeanne Hersch l'a décrit, une paix au service des humains ne peut pas être définie purement par l'absence de conflit armé. Les droits de l'homme doivent être respectés. Car une paix durable doit être fondée sur le choix libre et conscient des femmes et des hommes de vivre entre eux en reconnaissant et respectant les droits et libertés de chacun.

C'est ainsi qu'en Suisse, nous avons eu depuis 1848 l'occasion de développer une longue expérience sur les origines de et les conditions propices à la paix. Cette paix fut fondée sur des principes de gouvernement et un système juridique prenant en compte la diversité de ses citoyens sous des aspects culturels, linguistiques, religieux et économiques. Notre système de gouvernement offre ainsi une grande liberté, mais celle-ci est toujours empreinte du devoir de respect des droits d'autrui.

Monsieur le Président, le sujet du débat ouvert nous amène à trois constats centraux :

Premièrement, la paix doit être inclusive pour être pérenne et cette pérennité exige un examen constant.

Le respect de chacun par chacun ne peut jamais être pris pour acquis – et le degré d'inclusion de systèmes de sociétés même réputés stables doit être remis en question de manière régulière. C'est ainsi que notre gouvernement a approuvé le 1er octobre 2021 la mise en œuvre de deux conventions sœurs du Conseil de l'Europe : la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Et le 26 septembre dernier, le peuple suisse s'est exprimé largement en faveur du mariage pour tous, permettant à un nombre d'hommes et femmes longtemps exclus de jouir pleinement des droits et devoirs liés à l'union maritale.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

Deuxièmement, le Conseil de sécurité a un rôle important à jouer dans ce domaine.

Si la garantie de cette inclusion incombe en premier lieu aux états, le Conseil de sécurité a depuis plusieurs années reconnu l'importance d'une pérennisation de la paix, le plus récemment par le biais de la résolution 2558 examinant l'ensemble des activités de consolidation de la paix et la résolution 2594 traitant des transitions des missions de maintien de la paix. Le Conseil de sécurité a donc la légitimité, les moyens et le mandat pour faire avancer l'objectif de la consolidation et de la pérennisation de la paix.

Nous saluons vos efforts et ceux de vos prédécesseurs à la tête du Conseil de sécurité qui ont su augmenter non seulement le nombre mais également la diversité des intervenantes et intervenants.

Nous appelons également le Conseil à continuer de façonner les mandats de ses missions de paix afin de garantir une concertation large, incluant tous les acteurs contribuant à la consolidation de la paix, des autorités nationales aux acteurs de la société civile, en particulier les femmes et les jeunes. Nous en appelons d'ailleurs à une coordination, cohérence et coopération forte avec la Commission de consolidation de la paix.

Troisièmement, si une responsabilité particulière incombe au Conseil de sécurité, tous les Etats membres peuvent contribuer.

C'est ainsi que la Suisse s'engage, au travers de l'architecture de consolidation de la paix, mais également par les moyens de la coopération bilatérale dans le soutien des processus de consolidation de la paix, par exemple en Haïti, où nous allons approfondir notre soutien pour la réduction de la violence communautaire. La Suisse, en tant que membre de la Freedom Online Coalition, s'engage également pour la liberté d'internet et contre la propagation de la désinformation et des discours de haine en ligne. Ces investissements visant à prévenir plutôt qu'à surmonter les conflits, méritent d'être décuplés et nous appelons tous les états à suivre l'appel du Secrétaire Général émis dans « Notre Programme Commun » afin d'assurer le financement durable de la consolidation de la paix.

Monsieur le Président

Si nous avons souligné les responsabilités de notre organisation, du Conseil de sécurité et des Etats membres, nous devons également nous rappeler le devoir individuel qui nous incombe à tous personnellement. Car les humains sont les bâtisseurs de paix au travers de la tolérance d'autrui. Et comme Jeanne Hersch le disait, « la tolérance véritable a la même racine que les Droits de l'homme. Or cette racine est en même temps celle de la liberté et de la vérité ».

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. President,

Switzerland would like to thank Kenya for organizing this debate and the speakers for their contributions.

As several of them have already mentioned, the issues of peacebuilding and sustaining peace are not only related to the situations of countries in conflict, which the Security Council deals with, but are an ongoing task for all states.

As the Geneva philosopher Jeanne Hersch described it, a peace designed for the service of people cannot be defined purely by the absence of armed conflict. Human rights must be respected. For lasting peace must be based on the free and conscious choice of women and men to live with each other, recognizing and respecting the rights and freedoms of all.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706

Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

In Switzerland, for example, we have had the opportunity since 1848 to develop a long experience on the origins of and the conditions for peace. This peace was founded on principles of government and a legal system that takes into account the diversity of its citizens in cultural, linguistic, religious and economic aspects. Our system of government thus offers a great deal of freedom, but this freedom is always marked by the duty to respect the rights of others.

Mr. President, the topic of this open debate leads us to three central observations:

First, peace must be inclusive to be sustainable, and that sustainability requires constant review.

Respect for each other can never be taken for granted - and even the degree of inclusiveness of systems of society deemed to be stable must be questioned on a regular basis. Thus, on 1 October 2021, our government approved the implementation of two sister conventions of the Council of Europe: the Framework Convention for the Protection of National Minorities and the European Charter for Regional or Minority Languages. And on 26 September, the Swiss people voted overwhelmingly in favor of marriage for all, allowing a number of long-excluded men and women to fully enjoy the rights and duties associated with a marital union.

Second, the Security Council has an important role to play in this area.

While the primary responsibility for ensuring this inclusion rests with states, the Security Council has for several years recognized the importance of sustaining peace, most recently through resolution 2558, which examines the whole range of peacebuilding activities, and resolution 2594, which addresses transitions from peacekeeping missions. The Security Council therefore has the legitimacy, the means and the mandate to advance the goal of building and sustaining peace.

We commend your efforts, and those of your predecessors chairing the Security Council, to increase not only the number but also the diversity of speakers.

We also call on the Security Council to continue to shape the mandates of its peace missions to ensure broad consultation, including all actors contributing to peacebuilding - from national authorities to civil society, especially women and youth. We also call for strong coordination, coherence and cooperation with the Peacebuilding Commission.

Third, while the Security Council has a particular responsibility, all member states can contribute.

Against this background, Switzerland is committed to supporting peacebuilding processes through the peacebuilding architecture, but also through bilateral cooperation, for instance in Haiti, where we will deepen our support for the reduction of community violence. Switzerland, as a member of the Freedom Online Coalition, is also committed to internet freedom and against the spread of online disinformation and hate speech. These investments, aimed at preventing rather than overcoming conflicts, deserve to be considerably increased, and we call on all states to follow the call of the Secretary General in "Our Common Agenda" to ensure sustainable funding for peacebuilding.

Mr. President,

While we have emphasized the responsibilities of our organization, of the Security Council and of the member states, we must also recall the individual duty that is incumbent on all of us personally. After all, humans are builders of peace through tolerance towards others. And as Jeanne Hersch said, "True tolerance has the same root as human rights. And this root is at the same time the root of freedom and truth".

I thank you.